

*The Permanent Mission  
of the Kingdom of Morocco  
to the United Nations*



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية لدى الأمم المتحدة  
نيويورك

**Réunion Spéciale du Comité contre le terrorisme  
pour marquer le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'adoption de la résolution 1373 (2001)**

**Intervention du Royaume du Maroc  
lors de la Session II**

**New York, le 04 Novembre 2021**

## **Intervention du Royaume du Maroc**

### **Le GCTF et la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme**

Je me réjouis de cette opportunité d'intervenir durant cette importante réunion de commémoration du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la résolution fondamentale 1373 qui constitue un pilier des efforts internationaux de lutte contre le terrorisme, en tant que représentant de la co-Présidence marocaine du GCTF, qui commémore lui-même son 10<sup>ème</sup> anniversaire.

**Monsieur le Président,**

Durant les cinq dernières années, le Maroc qui co-préside le Forum Global de lutte Contre le Terrorisme (GCTF), actuellement avec le Canada, a eu l'occasion d'œuvrer et d'assister au renforcement et à la formalisation de la coopération entre le GCTF et les Nations-Unies, notamment depuis la création, en 2019, du Pacte Global de lutte contre le terrorisme qui a permis d'avoir des échanges continus et réguliers entre le GCTF et les différents Groupes de Travail du Pacte mondiale.

Ces échanges se sont déroulés autour de thématiques d'importance communes telles que la réponse aux menaces posées par les FTFs, la Justice Pénale et l'Etat de Droit, la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent ou encore les liens entre criminalité transnationale organisée et terrorisme mais aussi autour de régions prioritaires pour le GCTF et l'ONU, notamment en Afrique.

Dans ce cadre, plusieurs agences et organisations du système des Nations-Unies ont pris part aux 232 rencontres organisées par le GCTF depuis sa création et ont contribué activement à la rédaction et à la révision des 40 documents de bonnes pratiques développés par le Forum. A cette occasion, permettez-moi d'exprimer notre gratitude à l'ensemble des institutions et organisations onusiennes qui ont contribué au succès des travaux du Forum, et tout particulièrement à la DECT pour l'expertise précieuse qu'elle a apporté à des dimensions clés du travail du GCTF et pour son rôle pionnier dans le lancement et le renforcement du partenariat entre le GCTF et l'ONU.

**Monsieur le Président,**

La production de documents de bonnes pratiques par le GCTF, selon une méthode de travail éprouvée, a permis d'établir le consensus autour de plusieurs questions sensibles et en retour d'apporter une impulsion au travail de l'ONU dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. A ce titre, je citerai, par exemple, le travail fait autour des FTFs et de leurs familles, avec 4 documents de bonnes pratiques développés dès 2014, ou encore la question de la collecte des preuves recueillies sur les champs de bataille, avec les recommandations d'Abuja développées en 2018, qui ont vu leur genèse au sein du GCTF pour informer et alimenter les travaux de l'ONU, du Comité et du Conseil de Sécurité.

Il ne fait nul doute que cette dynamique d'impulsion et le bénéfice à tirer de la méthode GCTF de construction du consensus continuera à soutenir les efforts onusiens dans notre engagement commun de lutte contre le terrorisme.

En effet, la relation entre le GCTF et l'ONU est une relation mutuellement bénéfique, marque d'une symbiose des vues et des objectifs. Sa nature singulière et unique a été réaffirmée en octobre 2021, lors de la réunion du Comité de Coordination ainsi que de la réunion ministérielle du GCTF, célébrant le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la création du Forum. A cette occasion, et après un long processus de consultation menée par le Maroc et le Canada, coprésident du Forum depuis 2019 (le Maroc ayant coprésidé le GCTF de 2016 à 2019 avec les Pays-Bas), les Ministres des membres du Forum ont adopté la Vision Stratégique du GCTF pour sa seconde décennie d'existence.

Un des thèmes centraux qui ont occupé les discussions lors de ces consultations fut celui de la centralité du cadre onusien de lutte contre le terrorisme, basé notamment sur les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité de l'ONU ainsi que sur la Stratégie Globale de l'ONU de lutte contre le terrorisme. Cette vision Stratégique représente l'esprit de la coopération multilatérale telle qu'envisagée par le Forum et ses membres dans le domaine de la lutte contre le terrorisme à travers un certain nombre de piliers forts, notamment :

1. La reconnaissance de la place centrale de l'ONU et de ses efforts dans l'architecture internationale de lutte contre le terrorisme.
2. Le renouvellement de l'engagement du GCTF et de ses membres à soutenir pleinement le cadre onusien de lutte contre le terrorisme, notamment le soutien à la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité et la Stratégie Globale des Nations Unies de lutte contre le terrorisme.
3. L'engagement à poursuivre une coopération plus étroite avec le système des Nations-Unies, notamment l'ONUCT, dans les différentes activités menées par le Forum, comme l'illustre déjà les réunions de coordination biannuelles menées entre le GCTF et le Secrétariat du Pacte Mondiale de lutte contre le terrorisme en amont de chacune des réunions du Comité de Coordination du GCTF.

**Monsieur le Président,**

De manière concrète, le développement des relations de coopération entre l'ONU et le GCTF a conduit, l'année passée à des initiatives du Forum co-dirigées par un membre du GCTF et une organisation onusienne ce qui a constitué une première. Ainsi, le Maroc, les Pays-Bas et l'ONUCT ont co-dirigé, dans le cadre du GCTF et au titre de l'exercice 2020-2021, une initiative visant à l'élaboration d'un document de bonnes pratiques sur la préservation de l'espace civique dans la lutte contre le financement du terrorisme qui visent à la préservation du travail humanitaire des organisations non gouvernementales tout en garantissant l'efficacité des mesures de lutte contre le financement du terrorisme. Ce document, basé sur la résolution 2462 du Conseil de Sécurité et les recommandations du GAFI, constitue une avancée importante dans

cette thématique, a été endossé lors de la réunion Ministérielle du GCTF le 07 octobre 2021 et illustre la synergie des relations entre l'ONU et le GCTF.

En outre, les Etats-Unis et le Pacte mondiale de lutte contre le terrorisme de l'ONU ont co-dirigé une initiative visant à l'élaboration d'un manuel pour la mise en œuvre des recommandations de New-York sur l'interdiction des voyages de terroriste à travers notamment l'usage des listes de surveillances de terroristes connus ou suspectés comme tels. Ce Document fut présenté lors de la dernière réunion du Comité de Coordination du GCTF.

Enfin, permettez-moi de conclure en soulignant que nous nous réjouissons d'avance quant à la coopération future entre le GCTF et l'ONU, qui ne va qu'en se renforçant.

**Je vous remercie de votre attention.**